



GUIDE DES UTILISATEURS DE PALETTES

Destiné aux logisticiens, et plus généralement à tous les utilisateurs de palettes, ce vade-mecum apporte des éléments nécessaires à la connaissance de l'instrument logistique qu'est la palette.

Paradoxalement, ce produit, dont plus de 250 millions d'exemplaires sont en circulation en France, universellement utilisé des tous les secteurs industriels pour transporter et stocker des marchandises est également l'un des plus méconnus.

Un prix d'achat connu pour un coût global sous-estimé

L'achat de palettes à très bas prix peut donner aux acheteurs l'illusion de faire des économies mais cela n'est pas vérifié si l'on considère les coûts cachés induits par l'achat de palettes non adaptées.

- ralentissement ou arrêts de production dus à des palettes aux géométries imparfaites,
- moindre durabilité,
- dommages subis par les produits placés sur des palettes non adaptées à la manipulation de ces charges,
- coûts des litiges entre producteurs et clients suite aux dommages subis,
- accidents occasionnés au personnel manipulant des palettes de qualité insuffisante,
- image dévalorisante des productions et de l'entreprise auprès des clients,
- accumulation de déchets de palettes dont le coût d'élimination imposé par les législations environnementales s'accroît.

L'établissement d'une spécification de besoins

Voici les données opérationnelles les plus importantes qu'il faut prendre en considération avant l'établissement des spécifications finales :

- nombre de rotations de la palette et nombre moyen de manutentions par rotation,
- type et poids des charges stockées sur la palette,
- appartenance à un pool ou à un circuit aux caractéristiques bien établies,
- destination finale de l'emballage de manutention (cycle de réutilisation...).
- Conditions de manipulation :
- par quels équipements les palettes vont-elles être manutentionnées? convoyeurs ? chariots ? transpalettes ? Ces équipements sont-ils parfaitement

adaptés ?

- Est-il besoin d'une palette à 2 ou 4 entrées ?
- quelle doit être la dimension de la palette pour optimiser le volume de stockage et de transport ?
- comment les palettes seront-elles stockées, (combien de palettes en gerbage, type et dimensions des racks ?)
- la flexion des planchers va-t-elle gêner les engins de stockage et de manutention ?
- pour les palettes multirotations circuits identiques ou non de réutilisation ?

Une étude récente fait apparaître que 50% des dommages causés aux produits proviennent d'un dimensionnement incorrect des palettes employées.

Il est démontré qu'un bon plan de chargement assurant la stabilité de la charge permet d'éviter les dommages et les accidents. Il est en outre amplement démontré que la dégradation des parcs de palettes dépend beaucoup des pratiques des personnels de manutention dont la formation doit être organisée et suivie.

En outre le donneur d'ordre ne perdra jamais de vue les exigences nouvelles relatives aux emballages (Nota : la palette, bien qu'étant un outil de manutention est qualifiée par la réglementation "emballage de transport"), aux déchets d'emballages, aux marquages et au respect de l'environnement, exigences nationales et internationales ayant fait l'objet de publications à caractères législatifs et réglementaires.

La spécification technique

La spécification technique fixe les conditions de réalisation du type de palette désiré. Pour les palettes standard il sera fait référence aux normes en vigueur par exemple : normes NF EN 13 698-1 pour les palettes 800 x 1200 mm et NF EN 13 698-2 pour les palettes 1000 x 1200 mm ; Fiches UIC de la série 435 pour les palette gérées par l'Union Internationale des Chemins de fer (UIC) et la European Pallet Association (EPAL), dont la plus connue est la "palette Europe", - spécifications particulières pour les

parcs personnalisés ...

Pour les palettes hors standard, la spécification technique finalise les choix résultant d'un dialogue approfondi entre le donneur d'ordre et le fabricant.

Au cours du processus d'élaboration de la spécification technique sont prises successivement en considération la spécification de besoin initiale, les différentes solutions proposées par le fabricant, élaborées à partir de ses bases de données techniques et de son savoir faire, les données de coût acceptables par les deux parties.

Pour les palettes multirotations, un chapitre de la spécification technique traitera des conditions de réparabilité.

Il est essentiel que la spécification technique de la palette soit clairement fixée par écrit et précise en particulier :

- le nombre, la qualité et les dimensions de tous les composants,
- les exigences de réalisation des assemblages,
- les exigences de marquage (charge, fabricant, ...)
- la nature et le type de traitements des bois utilisés en conformité avec la législation.

Des pratiques de Professionnels

Il appartient à l'acheteur de vérifier que son fournisseur de palettes dispose des capacités et conditions de réalisation suivantes et d'une organisation de contrôle de la qualité correspondante.

- outil de conception de palettes (logiciel),
- usinage des composants conforme à la spécification du produit,
- respect des cotes nominales pour une siccité (humidité) de bois convenue à l'avance.
- possession de gabarits de montage régulièrement contrôlés.
- connaissance par l'opérateur du plan et des spécifications d'assemblage,
- exigence d'un "plan de contrôle"
- pratique correcte du clouage : clouage dans le "fil du
-

bois" évité le plus systématiquement,

- emploi de pointes dont les diamètres des corps et têtes sont suffisants,
- respect du plan de clouage selon les règles de l'art rappelées dans le manuel qualité ECO-BOIS (chapitre fabrication).
- connaissance et application des normes relatives
- à la qualité des composants (bois, pointes) et des assemblages.
- respect du plan de clouage selon les règles de l'art
- rappelées dans le manuel qualité ECO-BOIS (chapitre fabrication).

La sécurité

Soyez toujours vigilants sur les points suivants :

- une palette est faite pour un usage spécifique et peut présenter des risques pour un autre,
- une palette "étudiée" est la seule qui puisse garantir la sécurité des biens et des personnes,
- toujours manutentionner une palette avec soins.

Prenez donc quelques instants pour vous poser ces questions...

Mon fournisseur a-t-il :

- une capacité de production suffisante pour satisfaire mes besoins?
- l'équipement nécessaire pour tenir ce qu'il promet ?
- des bois et des pointes de qualité ?
- des procédures d'assurance qualité ?
- une démarche de qualité globale ou très spécifique ?
- adhéré à un système de certification de sa production par un organisme de contrôle indépendant ?
- fait figurer dans le projet de contrat des clauses de garantie ?
- l'aptitude à délivrer un certificat de conformité aux dispositions du décret du 20 juillet 1998 (relatif à la prise en compte des exigences liées à l'environnement dans la conception et la fabrication des emballages)?
- l'agrément du Ministère de l'Agriculture pour mettre sur le marché des palettes traitées NIMP 15 ?